

le 19 juin 2006

Après un bref bon séjour j'ai de vous nous regrettons les incidents verbaux, qui nous ont très choqués.

Cependant le mercredi 14/06/06 le responsable du Port de Valence a demandé à quel moment nous pensions quitter la place de parking du Port, que nous occupions avec notre Camping-Car (Notre moyen de locomotion, mon épouse handicapée à 80% ayant de sérieux problèmes de santé) Je lui ai répondu que nous étions de passage pour voir nos enfants et que nous partions en fin de semaine; Celui-ci n'a rien répondu et ne nous a pas dit de quitter l'emplacement que nous occupions. Nous n'avons jamais "campé" sur le parking du port et avons été le plus discret possible.

Le dimanche 18/06/06 au matin, devant que je nettoyais mon pare-brise pour notre départ, moteur dormant, j'ai été interpellé avec violence par une "jeune fille" portant un turban noir, qui ne s'est pas présentée, me criant du haut de la butte, des injures pour mon âge, au il était question d'après ce que j'ai compris : de stationnement abusif, de camping sauvage, de sous-gène ne me laissant pas, ni le droit, ni le

Je ne puis de m'expliquer

C'est très regrettable sans moyen âge  
d'une part et d'autre part après 30 ans  
de navigation, sans beaucoup de forts  
français ou étrangers, au nous avons  
relâché, nous n'avons jamais connu  
de tels agissements de la part de  
membres du personnel régissant l'un  
de ces lieux ; de plus étant ancien  
officier de la Gendarmerie je ne me serais  
jamais permis de contrevenir à un  
règlement ou une instruction d'un  
responsable



Robert